



MAIRIE de COLLONGES

Collonges, le 03 juillet 2026.

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion du Conseil Municipal, en présence de Madame Monique GRAZIOTTI et de l'ASVP de Farges, qui aura lieu le :

Jeudi 09 juillet 2026

A 19h00

A la salle du Conseil

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire
Lionel PERREAL



ORDRE DU JOUR

- Présentation et rôle de la police rurale, différence avec la police municipale
- Discussions et délibération